



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 8054

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante			
N° de rapport: 23/16/03			
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation : ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :			
Demandeur: Ceft) Coleen Selting			
Personne sur place :			
Adresse de la visite: Line SAINT LEONALD, 20/81 - 4000 le ge			
Date de visite : L. L. Date d'émission : L. Références client :			
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 276 bis et dérogations 271 bis 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11			
<u>Description de l'installation visitée</u> :			
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branchement : ✔ ✔ ✔ ✔			
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	THOMBTO GO OFFICE	into terrimaux .	T
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation		V	
Etat du matériel électrique installé	X	1	10
Mesures de protection contre les contacts directs	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs			
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test			
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	X		
	+		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle	+		. /
			-V
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	1		
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : ΜΩ	1		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	X		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl. Manquements / Notes : Albert de flor elle la le			
l'installation of prise de la Salle de BAN			
Sans Terre. & Vie la soultitude de moto la mou			
n'alous per en acces à plus es	ens de	es proco	eset
Conclusion: L'ASPALTEMENT.			₹4F
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R G I E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.			
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité 📜 au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.			
Conclusion: L'installation électrique est conforme aux prescriptions du P.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur. L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité pa au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente. Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier. Nom et visa du demandeur pour réception: Pour SOCOTEC BEL GILMA ASBL.			
om et visa de l'inspecteur. Nom et visa du demandeur pour réception : ur SOCOTEC BELGUM ASBL,			/0215-
CUFFARO WWW.C	certigreen.De		
Domenico Tel. Of	71 11		1/2